



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 14/12/2022
ID Télétransmission : 033-213300635-20221213-127251-DE-1-1

Date de mise en ligne : 15/12/2022

certifié exact,

**Séance du mardi 13
décembre 2022
D-2022/408**

Aujourd'hui 13 décembre 2022, à 14h10,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Sauf de 16h00 à 17h10, présidence de Madame Claudine BICHET.

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Monsieur Amine SMHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Madame Géraldine AMOUROUX présente à partir de 15h50, Monsieur Stéphane PFEIFFER présent à partir de 16h03, Madame Alexandra SIARRI présente à partir de 16h55, Monsieur Laurent GUILLEMIN présent jusqu'à 15h40, Monsieur Maxime GHESQUIERE présent jusqu'à 15h40, Madame Catherine FABRE présente jusqu'à 17h00, Monsieur Patrick PAPADATO présent jusqu'à 17h07.

Excusés :

Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Eve DEMANGE, Madame Marie-Julie POULAT, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Aziz SKALLI,

**Subventions à diverses associations culturelles.
Conventions. Autorisation. Signature**

Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération D-2022/83 du 29 mars 2022, vous avez autorisé Monsieur le Maire à réserver, au titre de l'exercice en cours, une enveloppe de 4 599 600 € destinée au soutien de nos opérateurs culturels. Je vous propose aujourd'hui, en complément de ces premières attributions, d'affecter au titre des enveloppes relatives au fonds de soutien à l'innovation ainsi qu'à l'aide à l'émergence et à l'expérimentation les subventions suivantes :

- Les araignées philosophes : 4.000 €
Dispositif artistique, littéraire et philosophique à destination d'un public adolescent sur la thématique du risque.
- ParisBerlin > FotoGroup : 9.000 €
Soutien à 4 expositions photographiques portées dans le cadre du « mois de la photographie à Bordeaux » qui prendront place à l'hôtel Ragueneau et sur l'espace public.
- La Mécanique Générale – Les associés : 4.000€
Soutien à la production de l'exposition Dysnomia qui aborde les liens entre mégapoles et nature qui seront exposées dans le tunnel Meriadeck et dans le tunnel piéton sous le pont Chaban Delmas
- Agence Sens Commun : 5.000 €
Soutien au projet Puzzle, réalisation d'œuvres vidéo en lien avec des structures médico-sociales œuvrant dans le domaine du handicap.
- Archimuse : 4.000€
Soutien au projet « Anamorphose » mêlant signalétique urbaine et parcours autour du patrimoine en chantier, et notamment la flèche Saint-Michel
- Maison Bourbon : 3.900€
Soutien au projet « Coup d'épaule », week-end artistique festif permettant la rencontre en proximité entre les habitants du quartier Dupaty et les associations culturelles habitant la Maison Bourbon
- Association Jaune : 16.000€
Soutien à l'exposition « Disegno », organisée en collaboration avec le Collectif 1000 m², permettant à dix street-artistes de réaliser des œuvres au sein de l'Espace Saint-Rémi.
- Les marches de l'été : 6.600€
Soutien à l'édition du 20^{ième} anniversaire du festival de la forme courte 30/30
- Association 5UN7 : 11.000€
Soutien à la réalisation d'une œuvre de street-art, rue de la rousselle

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Attribuer ces subventions, qui seront prélevées sur la ligne budgétaire prévue à cet effet au Budget Primitif 2022, rubrique 30 - nature 65748

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 13 décembre 2022

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Dimitri BOUTLEUX